

ADP Courtage Plus choisit les solutions logicielles et de gestion de Cegedim Assurances pour la santé et la prévoyance

Un projet d'envergure, incluant Activ'Infinite en mode SaaS et iGestion, dont le démarrage opérationnel est prévu dès 2014

Paris, le 18 décembre 2013 – Cegedim Assurances, numéro un du marché français des logiciels et services dédiés à l'Assurance de Personnes, annonce avoir été choisi comme partenaire par ADP Courtage Plus, pour la création de sa société sœur, ADP Gestion.

Dans le cadre de son plan stratégique 2020, ADP Courtage Plus, courtier grossiste en assurance de personnes en santé au service de plus de 100 000 personnes protégées, a en effet retenu les différentes offres de Cegedim Assurances, tant en délégation de gestion qu'en solutions logicielles. Cet accord s'inscrit dans la volonté d'ADP Courtage Plus de ré-internaliser la gestion des contrats et prestations santé et prévoyance avec des services ADP Gestion opérationnels dès début 2014. Le courtier grossiste confirme ainsi sa détermination à monter en puissance sur le marché tout en gagnant en maîtrise de flux.

Pour ADP Courtage Plus, ce partenariat constitue un bloc de compétences alliant différents métiers au service de ses clients.

Si son système bénéficie déjà d'une technologie développée avec des logiciels d'aide à l'utilisateur ou une technologie de lecture ICR et OCR, cette collaboration transcrite son ambition de nouer un partenariat d'excellence pour accompagner son développement.

Cegedim Assurances a ainsi été choisi pour l'étendue de son offre et sa capacité à répondre aux besoins spécifiques d'ADP Courtage Plus, en mobilisant à la fois une expertise en délégation de gestion, via sa filiale iGestion, et en édition de progiciel avec Cegedim Activ.

Un projet ambitieux en différentes étapes

La trajectoire souhaitée par ADP Courtage Plus consiste à renforcer son expertise d'ores et déjà acquise en matière de souscription de gestion. Le projet va se dérouler en plusieurs étapes, partant de l'externalisation métier jusqu'à l'installation d'une solution progicelle en mode SaaS, dès 2015 chez le courtier grossiste :

- En 2014, iGestion, entité de Cegedim Assurances spécialisée dans la délégation de gestion en marque blanche de portefeuilles individuels et collectifs, en santé et en prévoyance, se verra confier la gestion complète des nouveaux contrats ainsi que la reprise progressive du portefeuille des contrats d'ores et déjà externalisés chez d'autres délégataires de gestion.
- ADP Gestion bénéficiera également du tiers payant iSanté, pour l'ensemble du périmètre disponible.
- Le portail Assurances de Midway, interfacé avec le back office, permettra aux adhérents d'accéder en ligne à leurs cotisations, décomptes, mises à jour administratives et sera accessible également depuis une application mobile.

Les bénéfices du mode SaaS pour une offre à forte valeur ajoutée

Le recours au mode SaaS comporte de nombreux avantages pour ADP Gestion à travers notamment :

- Une facturation à l'utilisation, qui garantit souplesse et prédictibilité des coûts informatiques.
- Des délais de mise en œuvre maîtrisés et rapides.
- La mutualisation des évolutions réglementaires et évolutives.
- La prise en charge des paramétrages du progiciel par l'éditeur.
- L'hébergement de la solution en infogérance, sur le Data Center de Cegedim Activ, garantissant les meilleurs niveaux de performance et de disponibilité.

Un plan stratégique 2020 amorcé dans une alliance commune

Le plan stratégique d'ADP Courtage Plus est orienté sur une valorisation de chaque femme et de chaque homme qui font l'entreprise. L'essentiel est de leur offrir les outils d'expertise pour atteindre les objectifs fixés. Ce partenariat exclusif forme une architecture de taille qui fournira au courtier grossiste un premier appui dans son adaptation aux réglementations du marché.

« Nous avons été convaincus par l'expérience et l'expertise de Cegedim Assurances dans la conduite de grands projets informatiques, nous permettant de mener à bien et dans des délais contractuels les travaux de cadrage et d'intégration », explique David Cassagne, DG d'ADP Courtage Plus. « Ce projet lancé en novembre 2013, va nous permettre de démarrer la délégation de gestion pour les nouveaux contrats dès le début de l'année 2014 ».

« Ce choix d'ADP Courtage Plus nous conforte dans notre stratégie de développement d'une offre unique sur le marché, allant de l'édition jusqu'à l'externalisation métier », indique Philippe Simon, Vice-Président de Cegedim Assurances. « Il est ainsi démontré que le mode SaaS et la délégation de gestion permettent de recourir à des solutions et services du marché, avec les bénéfices d'une grande mutualisation et industrialisation des investissements, tout en répondant aux besoins spécifiques et sur-mesure de chaque client », poursuit-il.

A propos de ADP Courtage Plus :

Créée en 2009, ADP Courtage Plus est une société de courtier grossiste en assurances de personnes en santé, dont les activités principales sont la conception, le développement, la distribution et la gestion de contrats d'assurance de personnes. Plus de 100 000 personnes lui font confiance chaque année, grâce à un réseau de plus de 800 distributeurs, courtiers ou agents généraux. Pour mener à bien son développement, la société s'appuie sur des valeurs de proximité pour déployer de grands services en conservant une taille humaine. Découvrez ADP Courtage Plus sur www.adpcourtageplus.fr
 Suivez l'actualité sur la page facebook : www.facebook.com/adpcourtageplus

A propos de Cegedim Activ :

Leader en France de l'édition de logiciels et de services à forte valeur ajoutée dans le secteur de l'assurance santé, Cegedim Activ, entité de Cegedim Assurances, filiale du Groupe Cegedim, compte 500 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 74 millions d'euros en 2012. Cegedim Activ s'engage aux côtés de ses clients pour leur permettre de créer des offres innovantes grâce à une combinaison unique de savoir-faire : l'expertise métier de ses collaborateurs, la mise à disposition et intégration de ses solutions technologiques, et une offre d'infogérance et de gestion de flux avec 350 millions de flux EDI par an. Grâce à ses solutions, ses 200 clients gèrent plus de 40 millions d'assurés en France, au Maroc et au Mali en Régimes Obligatoire et Complémentaire Santé, Prévoyance, Vie, Epargne et Retraite.
 Pour plus d'informations : www.cegedim-activ.com

A propos de iGestion :

iGestion est une entité de Cegedim Assurances, spécialisée dans la délégation de gestion en Santé et Prévoyance. iGestion existe depuis 10 ans et compte 80 collaborateurs qui gèrent 350 000 bénéficiaires sur trois sites, Paris, Lyon et Marseille. iGestion réalise un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. iGestion propose à ses clients, Compagnies d'assurance, Mutuelles, Institutions de Prévoyance et Courtiers d'assurances, de gérer des contrats collectifs et individuels, en délégation partielle ou totale, et ceci en marque blanche. iGestion s'appuie sur les innovations de Cegedim Assurances pour offrir à ses clients une haute qualité de services avec des coûts de gestion réduits : dématérialisation des documents, savoir-faire en tiers-payant, utilisation du logiciel leader Activ'Infinite, agence Web interne dédiée à l'Assurance santé, ...

A propos de Cegedim :

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise mondiale de technologies et de services spécialisée dans le domaine de la santé. Cegedim propose des prestations de services, des outils informatiques, des logiciels spécialisés, des services de gestion de flux et de bases de données. Ses offres s'adressent notamment aux industries de santé, laboratoires pharmaceutiques, professionnels de santé et compagnies d'assurance. Leader mondial du CRM santé, Cegedim est également un des premiers fournisseurs de données stratégiques consacrées à ce secteur. Cegedim compte 8 100 collaborateurs dans plus de 80 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 922 millions d'euros en 2012. Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).
 Pour en savoir plus : www.cegedim.fr
 Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup)

Contacts :

Aude BALLEYDIER
 Cegedim
 Relations presse
 Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81
aude.balleydier@cegedim.fr

Françoise Piqué Le Cun
 Cegedim Assurances
 Innovation et communication
 Tél. : +33 (0)1 49 09 84 92
francoise.piquelecun@cegedim.fr

Gaëlle RYOUQ
 Agence PRPA
 Relations media
 Tél. : +33 (0)1 46 99 69 69
gaille.ryouq@prpa.fr

Sarah-Jane DEMOLLIERE
 ADP Courtage Plus
 Relations Presse et Evènementiel
 Tél. : 03.80.26.06.28
sj.demolliere@adpcourtageplus.fr

Anne-Gaëlle COUDERT
 ADP Courtage Plus
 Communication Tél. :
 03.80.26.06.28
ag.coudert@adpcourtageplus.fr